Première partie

# Chapitre 1 Culture et inégalité

En dépit des effets conjugués de l'expansion scolaire et de la multiplication des canaux de diffusion des produits de l'industrie de la culture de masse et du divertissement, qui ont pu contribuer à une certaine uniformisation des styles de vie, des attitudes et des représentations, la culture demeure un puissant marqueur de la diversité des statuts et des identités. De cette diversité, les conceptions anthropologique et sociologique de la culture proposent une approche contrastée. L'approche anthropologique de la culture s'est historiquement constituée contre un certain ethnocentrisme de la tradition universaliste des humanités, celle d'un Matthew Arnold définissant la culture comme « ce qui a été pensé et dit de meilleur dans le monde<sup>1</sup> » auquel elle oppose un relativisme bienveillant qui fonde une approche égalitaire des différences culturelles. L'approche sociologique, qui endosse pour partie la posture relativiste des anthropologues, se montre néanmoins beaucoup plus attentive aux inégalités et aux rapports de pouvoir sous-jacents aux faits culturels. Si les faits culturels ne sont pas hiérarchisés par leurs propriétés intrinsèques, ils le sont en revanche par les propriétés sociales des groupes dont ils émanent.

De fait, la vie culturelle des sociétés contemporaines, même entendue dans le sens étroit du monde des arts et des lettres, est traversée

<sup>1.</sup> Voir Matthew Arnold, Culture et anarchie. Essai de critique politique et sociale [1869], Lausanne, L'Âge d'homme, 1984, p. 31.

de toute part par la question des inégalités. En France, la succession des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français manifeste une forte inertie de l'inégalité des chances d'accès à la culture, du moins dans ses formes les plus légitimes<sup>1</sup>. La sociologie des pratiques culturelles demeure en grande partie une sociologie des inégalités culturelles<sup>2</sup>, et ce bien que les thématiques de la diversité et de la contingence des identités et des attitudes apparaissent aussi de plus en plus saillantes<sup>3</sup>. Les mondes de la production culturelle sont eux aussi généralement et plus encore décrits comme traversés par de puissantes dynamiques inégalitaires<sup>4</sup>. La question des inégalités est aussi de ce fait au cœur de la définition des politiques publiques de la culture, qui sont très largement dominées par l'ambition de démocratisation de l'accès aux arts et à la culture.

Ce chapitre interroge plus largement le rôle de la culture, entendu dans son sens le plus inclusif, englobant l'ensemble des productions, des normes et des représentations symboliques d'une société ou d'un groupe, dans l'origine et la pérennisation des inégalités, en s'arrêtant tout d'abord sur les difficultés conceptuelles et méthodologiques que soulève la définition des inégalités culturelles, et en s'interrogeant ensuite sur la place accordée aux faits culturels dans les théories contemporaines de l'inégalité.

- 1. Voir notamment Olivier Donnat, « La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution (1973-1997) », Revue française de sociologie, 1999, p. 111-119; id., « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008 », Culture études, 5/5, 2009, p. 1-12; Philippe Lombardo, Loup Wolff, Cinquante ans de pratiques culturelles en France, Paris, Ministère de la Culture/Deps, coll. « Culture études », 2020.
- 2. Voir Philippe Coulangeon, Sociologie des pratiques culturelles, Paris, La Découverte, 2016; Id., Les Métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui, Paris, Grasset, 2011.
- 3. Voir Hervé Glévarec, Michel Pinet, « De la distinction à la diversité culturelle. Éclectismes qualitatifs, reconnaissance culturelle et jugement d'amateur », L'Année sociologique, 63/2, 2013, p. 471-508; Hervé Glévarec, La Différenciation culturelle. Genres, savoirs et expériences culturelles, Latresne, Le Bord de l'eau, 2019.
- 4. Voir Pierre-Michel Menger, Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2002.

## Qu'est-ce qu'une inégalité culturelle ?

Le vocabulaire de la culture et celui de l'inégalité ne font pas nécessairement bon ménage. La tradition anthropologique constituée au siècle dernier dans le sillage des travaux du courant « culture et personnalité », qui se donnait pour objet l'étude de la diversité des systèmes symboliques, des représentations et des usages attachés à la variété des groupes et des communautés humaines, invite à ne pas assimiler la différence culturelle à une inégalité<sup>1</sup>. Il existe cependant deux types de situations dans lesquelles la différence culturelle s'inscrit dans une relation inégale.

La première situation correspond au cas où les normes, les représentations et les habitudes propres à certains groupes ou certaines catégories de personnes placent leurs membres en état de subordination ou d'exclusion. Du fait des traits culturels dont ils sont porteurs, ceux-ci se voient durablement privés d'accès à un certain nombre de ressources et d'opportunités, et plus ou moins assujettis et dépossédés du contrôle de leur existence. Dans cette situation, la différence culturelle est bien à l'origine d'une inégalité.

La seconde situation est celle où des individus ou des groupes sont en concurrence pour l'accès à des biens culturels ou symboliques qu'ils s'accordent, à tort ou à raison, à juger désirables. Dans cette seconde situation, l'inégalité est le produit de cette rivalité.

1. Cette tradition est fondée sur une définition de la culture conçue comme un ensemble d'éléments symboliques, à commencer par la langue, et de représentations propres à une communauté, un groupe, un peuple ou une nation, dont elle définit une « personnalité de base » dont les traits se retrouvent chez l'ensemble de ses membres, pour reprendre la définition de l'anthropologue américain Franz Boas (voir Franz Boas, Race, Language and Culture, New York, Macmillan, 1940), que l'on peut considérer comme l'inspirateur originel du courant « culture et personnalité ». Ce courant s'épanouira par la suite entre 1930 et 1940 à travers les travaux de Ruth Benedict, Margaret Mead, Ralph Linton et Abraham Kardiner. Sur la généalogie et la postérité de ce courant, voir Régis Meyran, Valéry Rasplus, Les Pièges de l'identité culturelle, op. cit., part. I, chap. II, p. 33-45.

Ces deux types de situations alimentent deux revendications distinctes. Celle de l'égalité d'accès aux ressources culturelles utiles et/ ou désirables et celle de l'égalité de traitement des différents types de ressources ou de propriétés culturelles.

#### Du relativisme au culturalisme

L'approche relativiste des faits culturels se heurte à l'idée que la variété des attitudes, des normes et des représentations qui ont cours au sein d'une société seraient inégalement adaptées à l'accomplissement personnel et à la cohésion sociale. Certaines dispositions, certains types de comportements, certaines attitudes, certains traits de caractère favoriseraient l'intégration ou la réussite sociale tandis que d'autres y feraient obstacle. Ce type de raisonnement a souvent été mobilisé pour analyser les situations d'inégalité durable et systématique que subissent certains groupes. Aux États-Unis, cet argumentaire est couramment appliqué depuis les années 1960 au sort des minorités ethniques et de diverses catégories de populations plus ou moins marginalisées. Les travaux qui se réclament de cette orientation qualifiée de culturaliste ont en commun d'éclairer la structure inégalitaire de la société par l'étude des dispositions culturelles de leurs membres. Popularisée par l'ouvrage éponyme d'Oscar Lewis, l'idée de culture de la pauvreté en constitue l'illustration emblématique1. L'expression recouvre chez Lewis, dans une enquête monographique menée auprès d'une famille portoricaine de New York, un ensemble cohérent de normes et d'attitudes (repli sur le présent, abaissement des aspirations) constitutives d'une sousculture ayant pour effet d'enfermer les individus dans ce qui, à l'origine formé en réaction à des circonstances extérieures défavorables (comme les difficultés d'accès à l'emploi ou la raréfaction des opportunités de promotion sociale), perpétue en se transmettant de

<sup>1.</sup> Voir Oscar Lewis, La Vida. A Puerto Rican Family in the Culture of Poverty – San Juan and New York, New York, Random House, 1966.

génération en génération l'état de pauvreté au gré de circonstances changeantes<sup>1</sup>.

Ce penchant culturaliste rencontre un certain écho dans le débat public. En France, la mobilisation d'arguments fondés sur les causes culturelles de la délinquance, des conduites addictives ou de l'échec scolaire, a ainsi connu un certain regain d'intérêt au début des années 2010, à la faveur notamment de la publication de l'ouvrage d'Hugues Lagrange « le Déni des cultures », qui tendait à relier l'incidence des faits de délinquance chez les adolescents d'origine subsaharienne aux styles éducatifs attachés à la famille polygame². La popularité de l'argumentaire culturaliste se manifeste aussi sur le terrain des questions géopolitiques, lorsque celles-ci sont abordées dans les termes de la confrontation entre modèles culturels irréductibles, sur le modèle du « choc des civilisations » de Samuel Huntington³.

Sur le plan politique cet argumentaire est couramment repris, en Amérique du Nord comme en Europe, dans les milieux ultraconservateurs. En France, le discrédit dont l'approche culturaliste fait l'objet dans les milieux académiques n'est de ce point de vue pas sans rapport avec la dérive identitaire et parfois ouvertement raciste à laquelle la mobilisation de l'argument culturel a donné lieu depuis une quarantaine d'années dans divers cercles de réflexion d'extrême droite, tels que le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (Grece) réuni en France par Alain de

<sup>1.</sup> À peu près à la même époque, le rapport Moynihan mettait en avant la dissolution des normes et des structures familiales au sein de la communauté afro-américaine comme cause profonde de la pauvreté au sein de cette communauté. Voir Daniel P. Moynihan, *The Negro Family: The Case for National Action*, New York, U.S. Government Printing Office, Office of Policy Planning and Research, U.S. Department of Labor, 1965.). Pour un passage en revue des controverses autour de l'idée de culture de la pauvreté et ses prolongements politiques, voir Nicolas Duvoux, « Repenser la culture de la pauvreté », *La Vie des idées*, 5 octobre 2010 (www.laviedesidees.fr/ Repenser-la-culture-de-la-pauvrete.html).

<sup>2.</sup> Voir Hugues Lagrange, Le Déni des cultures, Paris, Seuil, 2010.

<sup>3.</sup> Voir Samuel P. Huntington, Le Choc des civilisations [1996], Paris, Odile Jacob, 1997.

Benoist depuis les années 1970 autour de l'idée de culture « indoeuropéenne » et de « race blanche » comme vecteurs d'identité irréductible des sociétés européennes<sup>1</sup>.

Ces approches ont suscité de nombreuses controverses. On leur reproche tout d'abord une conception assez extrême d'un individu enfermé dans des systèmes normatifs incorporés, dont les comportements seraient totalement déterminés par les traits culturels de son groupe d'appartenance, conception somme toute peu réaliste, au regard de la pluralité et la complexité des expériences socialisatrices qui façonnent les traits culturels des personnes concrètes. L'orientation culturaliste de l'explication des faits sociaux est aussi fortement critiquée pour le penchant à l'essentialisation de particularismes culturels détachés de tout contexte social et historique. Elle a pour corollaire une tendance à la naturalisation des inégalités, dont elle tend à imputer la responsabilité aux dispositions et aux attitudes de ceux qui en font principalement les frais, selon cette tendance à « blâmer les victimes » caractéristique d'une certaine rhétorique conservatrice².

## Désirabilité et légitimité

L'approche sociologique des inégalités culturelles prend le contrepied du penchant essentialiste de l'approche culturaliste. Elle ne réduit pas l'individu à cet être hypersocialisé, totalement déterminé par les caractéristiques du groupe et réduit à une collection de traits immuables. Elle prend en considération la pluralité des réseaux de socialisation et des influences qui s'exercent sur l'individu. Elle inscrit les faits culturels dans les relations de coopération, de rivalité et de pouvoir qui traversent la vie sociale où ils fonctionnent comme des marqueurs d'identité sociale, générationnelle, ethnique,

<sup>1.</sup> Sur ces questions, voir Régis Meyran, Valéry Rasplus, Les Pièges de l'identité culturelle, op. cit., part. II, chap. II, p. 85-97.

<sup>2.</sup> Voir William Ryan, Blaming the Victim, New York, Vintage Books, 1976.

religieuse, sexuelle, etc. qui se manifestent dans l'ordre des manières de parler (vocabulaire, tournures syntaxiques, accents), des habitudes alimentaires ou vestimentaires, des valeurs morales et des croyances, des goûts et des normes esthétiques.

L'approche sociologique des inégalités culturelles met ainsi en lumière la hiérarchisation des faits culturels produite par les relations entre des groupes porteurs de goûts et de manières de faire et de penser, de valeurs, de registres d'expression et de styles de vie hétérogènes. Selon cette approche, l'inégalité n'est pas inhérente aux propriétés intrinsèques des traits culturels d'un individu ou d'un groupe. Elle est l'expression d'une relation de pouvoir dont il résulte que certaines ressources culturelles sont socialement plus désirables et plus légitimes que d'autres. Autrement dit, l'inégalité n'est pas le produit de la culture et des différences culturelles, mais celui de la double rivalité pour la définition des ressources culturelles désirables et pour l'accès à ces ressources. Du fait de cette double rivalité, la mesure des inégalités culturelles se heurte à l'instabilité de ses critères. Alors que la mesure des inégalités de richesse peut prendre appui, au prix certes d'opérations de conversion et d'actualisation plus ou moins complexes, sur des critères relativement stables et universels, la mesure des inégalités culturelles doit composer avec le caractère intrinsèquement changeant des normes de la légitimité et de la désirabilité sociale des biens culturels qui varient d'une société et d'une époque à l'autre. Comme il en sera question dans la troisième partie du livre, l'époque contemporaine est ainsi pour partie caractérisée par un certain effacement de la norme de légitimité culturelle associée à l'opposition de la culture savante et des humanités, d'un côté, à la culture populaire et aux industries de la culture de masse, de l'autre, au profit d'une norme émergente davantage fondée sur l'ouverture à la diversité culturelle et à l'altérité.

L'approche sociologique des inégalités culturelles se divise encore en deux branches principales que distingue l'attention prêtée à la double rivalité dont il vient d'être question. Une grande partie des travaux et réflexions sur les questions d'inégalité culturelle porte

sur la mesure de l'inégalité d'accès aux ressources culturelles, l'analyse de ses causes et de ses conséquences, sans interroger pour autant l'origine de la désirabilité sociale des ressources en question. L'étude de la construction sociale du périmètre des ressources percues comme désirables et légitimes constitue la seconde branche de l'approche sociologique des inégalités culturelles. Elle est au cœur de la sociologie « critique » de la culture et de l'éducation bâtie dans le sillage des travaux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, qui se donnaient pour objet la déconstruction de l'arbitraire social des normes culturelles et éducatives qui proviendrait de la capacité des classes dominantes à imposer au reste de la société la croyance en la supériorité des ressources culturelles auxquelles celles-ci ont un accès privilégié<sup>1</sup>. L'articulation souvent problématique de ces deux branches de l'approche sociologique des inégalités culturelles est au cœur de la réflexion développée dans cet ouvrage et il y sera fréquemment fait référence dans les chapitres suivants.

## Inégalité d'accès et inégalité de traitement

Les deux variantes de l'approche sociologique des inégalités culturelles dont il vient d'être question alimentent deux registres distincts et à certains égards opposés de réactions aux inégalités et à leurs effets. La tension entre ces deux registres se manifeste à la fois dans les revendications des groupes sujets à ces inégalités et dans l'élaboration des mesures de politique publique dédiées à leur réduction.

La mise en évidence de la distribution inégale de ressources culturelles ou éducatives alimente logiquement une revendication d'égalité d'accès. Cette revendication se traduit par des politiques dont l'efficacité est principalement conditionnée par l'identification adéquate des processus à l'origine des disparités observées. Dans le

<sup>1.</sup> Voir Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris, Minuit, 1970.

domaine de l'éducation, la logique de l'inégalité d'accès alimente une pluralité de doctrines politiques et pédagogiques, qui portent notamment sur le choix des outils et des méthodes d'enseignement. Cette logique de l'inégalité d'accès soulève aussi la guestion des moyens alloués à l'éducation et de leur répartition, à l'origine par exemple, en France, des politiques d'éducation prioritaire (« zones » puis « réseau » d'éducation prioritaire – ZEP et REP) ou des mesures ciblant la modulation de la taille des classes ou des établissements. les moyens matériels mis à leur disposition, mais aussi les modalités du recrutement et de la formation des maîtres. Dans le domaine culturel, la logique de l'inégalité d'accès inspire assez largement les choix de politique tarifaires des établissements de diffusion culturelle, les choix d'implantation et de répartition territoriale des équipements, l'élaboration et la mise en place de politiques de médiation culturelle ou de sensibilisation adressées aux populations les plus éloignées de l'offre culturelle.

Aux revendications et aux mesures fondées sur cette logique de l'égalité d'accès s'opposent les revendications et les mesures fondées sur l'égalité de traitement. L'inégalité n'est plus envisagée ici sous l'angle des disparités dans la distribution des ressources culturelles mais sous l'angle du traitement accordé aux plus désirables et légitimes d'entre elles, au détriment d'autres ressources jugées moins désirables et légitimes. La logique de l'égalité de traitement questionne l'arbitraire social du périmètre des ressources culturelles valorisées dont elle revendique l'extension à d'autres catégories de ressources. En matière culturelle, cette logique d'égalité de traitement inspire les politiques centrées sur l'élargissement du périmètre des répertoires artistiques et culturels subventionnés et encouragés au-delà du seul domaine des arts consacrés et de la culture savante, à travers la valorisation des cultures populaires et l'expression des minorités, notamment¹. En matière éducative, elle évoque certaines

<sup>1.</sup> Cette logique d'égalité de traitement évoque aussi les politiques de démocratie culturelle opposées aux politiques de démocratisation de la culture. Voir Lise Santerre, « De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle », *in* Guy Bellavance

orientations pédagogiques centrées sur l'élève et la construction des savoirs et des compétences à partir des propres expériences de l'élève, par opposition aux pédagogies centrées sur la transmission du savoir par l'enseignant<sup>1</sup>.

## CULTURE, STRATIFICATION SOCIALE ET RAPPORTS DE CLASSES

Si l'on replace les questions culturelles dans le cadre plus large de la réflexion sur la structure inégalitaire des sociétés contemporaines, la contribution que les inégalités culturelles apportent à la formation des inégalités globales peut être envisagée, comme le suggère la sociologue américaine Maria Charles, à travers les trois questions suivantes : quel rôle les ressources culturelles des acteurs jouent-elles dans l'allocation des positions sociales ? Comment la culture participe-t-elle à l'édification et au maintien des frontières entre les groupes sociaux ? Comment la culture contribue-t-elle à légitimer les inégalités² ? L'analyse contemporaine des inégalités sociales apporte des réponses très variables à ces trois questions. Envisagée dans les termes de la stratification sociale, la culture apparaît comme une ressource parmi d'autres pour laquelle les individus entrent en

<sup>(</sup>dir.), Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle ? Deux logiques d'action publique, Sainte-Foy, Presses de l'université de Laval, 2000.

<sup>1.</sup> Pour une définition des principes de la pédagogie centrée sur l'élève ou « l'apprenant », voir Maryellen Weimer, Learner-Centered Teaching: Five Key Changes to Practice, New York, John Wiley & Sons, 2002, qui insiste sur la spécificité du rôle dévolu à l'enseignant comme facilitateur et collaborateur plutôt que comme source de connaissance et l'encouragement à l'autonomie de l'élève par rapport au professeur. Pour une revue critique de cette orientation pédagogique, voir Jeanne S. Chall, The Academic Achievement Challenge: What Really Works in the Classroom?, New York, Guilford Publications, 2000.

<sup>2.</sup> Voir Maria Charles, « "Culture and Inequality: Identity, Ideology, and Difference" in "Postascriptive Society" », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 619/1, 2008, p. 41-58.

compétition les uns avec les autres et qui contribue à hiérarchiser les positions occupées. Les approches en termes de classes sociales sont diversement attentives au rôle de la culture, relativement subordonné dans la théorie marxiste classique et reliée davantage à la nation de statut social chez Max Weber. La conception multidimensionnelle des classes développée par Pierre Bourdieu dans *La Distinction*, qui n'est du reste pas explicitement formulée comme une théorie des classes sociales, accorde quant à elle aux ressources culturelles une place sans équivalent dans les théories concurrentes de l'inégalité.

## La stratification sociale de l'accès aux ressources

Il est d'usage de distinguer deux grandes manières d'envisager les inégalités, les approches graduelles et continuistes, d'un côté, les approches relationnelles et catégorielles de l'autre. Les premières correspondent plutôt à la notion de stratification sociale, les secondes correspondent davantage à la notion de classes sociales et de rapports entre les classes<sup>1</sup>. Dans leur expression la plus simple, les approches continuistes de la stratification sociale envisagent les inégalités à travers l'accès hiérarchisé à différentes catégories de ressources, matérielles et immatérielles : revenu, patrimoine, éducation, prestige. Dans cette perspective, les ressources éducatives et culturelles participent à déterminer la position occupée dans l'échelle sociale<sup>2</sup>. L'éducation peut ainsi s'envisager dans les termes de la théorie du capital humain comme un investissement orienté vers l'acquisition d'atouts et de compétences, de connaissances et d'expériences utiles

- 1. Cette distinction correspond aussi à l'opposition qu'établissait Stanislaw Ossowski entre schéma de gradation et schémas de dépendance. Voir Stanislaw Ossowski, *Class Structure in the Social Conciousness*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1963.
- 2. Cette perspective renvoie notamment au modèle dit du *status attainment* de Peter Blau et Otis Duncan, selon lequel le statut social d'une personne est influencé à la fois par des facteurs qui dépendent de ses réalisations, comme son niveau d'éducation, et par des facteurs hérités, comme le revenu familial, l'origine sociale ou ethnique et le genre. Voir Peter M. Blau, Otis Dudley Duncan, *The American Occupational Structure*, New York, John Wiley & Sons, 1967.

à l'activité productive et au bien-être de la collectivité, mais qui sont aussi à l'origine d'avantages individuels dans la conquête de positions professionnelles et d'opportunités économiques et sociales<sup>1</sup>.

Le volume de capital humain est aussi conditionné par la condition physique, l'état de santé ainsi que par un ensemble de compétences sociales (savoir-faire relationnels, confiance en soi, manières de s'exprimer, de se vêtir, de se comporter, etc.) qui peuvent être partiellement liées au niveau d'éducation mais ne lui sont pas nécessairement directement imputables<sup>2</sup>. Ce capital donne lieu à rétribution lorsqu'il est investi dans des activités de production marchande, mais il est aussi valorisable dans d'autres arènes de la vie sociale (mariage, famille, sociabilité amicale). Toute ressource culturelle associée à une compétence utile dans quelque sphère sociale que ce soit peut ainsi s'entendre comme composante du capital humain. Connaissance et goûts pour les arts ou la littérature, activités sportives, goût des voyages, maîtrise de langues rares, etc. Culture et capital humain ne se confondent assumèrent pas, mais le capital humain se compose en partie de ressources d'ordre culturel.

Les formes plus élaborées des analyses de la stratification sociale insistent sur la combinaison de ses différentes dimensions (revenu, éducation, culture, prestige), qui peuvent en certains cas s'avérer contradictoires. Une position élevée dans l'échelle du capital humain, même dûment attestée par les diplômes correspondants, ne se traduit pas nécessairement par une position équivalente dans l'échelle des revenus ou du prestige, comme on le voit par exemple dans le cas des professions scientifiques qui, dans nombre de pays, figurent à un niveau élevé de l'échelle de prestige des différentes professions, sans que le niveau de revenu qui leur est attaché soit nécessairement situé à une hauteur équivalente dans l'échelle des rémunérations. En sens inverse, un revenu ou un prestige élevé ne va pas nécessairement de pair avec un niveau d'éducation élevé, comme on le voit notamment

<sup>1.</sup> Voir Gary Becker, Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education, New York, Columbia University Press, 1964. 2. Ibid.

sur certains marchés du travail très spécifiques dans le domaine du sport et des arts, soumis à une économie de la notoriété qui rétribue très fortement de petites différences de compétence ou de talent<sup>1</sup>.

Ces situations nourrissent les phénomènes assez fréquents d'incohérence statutaire<sup>2</sup> qui constituent un des obstacles majeurs à l'existence des communautés d'intérêts et d'expérience organisées et cohérentes attachées, dans d'autres approches de la formation des inégalités, à la notion de classe sociale. Alors que les approches stratificationnistes s'en tiennent à la description d'inégalités entre positions hiérarchisées par l'accès différencié des individus à différentes catégories de ressources, matérielles et immatérielles, les approches en termes de classes portent sur l'analyse structurelle des relations entre des groupes. Dans ces approches, l'inégalité est le produit des relations attachées au système des positions occupées dans la vie économique et sociale, qui conditionne l'accès inégal aux ressources de collectifs qui ne se réduisent pas à l'agrégation des conduites individuelles. La manière d'envisager la contribution des ressources culturelles à la fabrique des inégalités varie très fortement, dans cette perspective, selon les traditions théoriques. Assez limitée dans les approches marxistes traditionnelles, plus affirmée dans les théories alternatives des classes sociales.

## La superstructure culturelle des rapports de classe

La culture occupe en première analyse une place assez limitée dans la théorie marxiste des classes sociales, où la division en classes de la société est entièrement déterminée par la structure des rapports de production, c'est-à-dire par le rapport antagoniste qu'engendrent l'asymétrie du contrôle de la propriété des moyens de production et le mécanisme d'extraction de la plus-value du travail qui est au

<sup>1.</sup> Voir par exemple Pierre-Michel Menger, Portrait de l'artiste en travailleur, op. cit.

<sup>2.</sup> Voir Gerhard E. Lenski, « Status Crystallization: A Non-Vertical Dimension of Social Status », *American Sociological Review*, 19/4, 1954, p. 405-413.

cœur de la dynamique d'accumulation du capital¹. Dans sa forme initiale, celle du *Manifeste*, la structure de classes est définie par l'opposition binaire entre la bourgeoise, qui détient le capital, et le prolétariat, qui ne dispose que de sa force de travail, dont l'exploitation est source de profit². Dans certains de ses écrits ultérieurs, Karl Marx rectifie cette description binaire pour tenir compte de la complexité des sociétés réelles³. Mais même dans ses versions les plus élaborées, la conception marxiste des classes demeure fondamentalement matérialiste. Elle distingue l'« infrastructure » matérielle des rapports de production de la « superstructure » idéologique, culturelle et juridique des rapports symboliques entre les classes sociales, pour reprendre la formulation énoncée dans la préface de la *Critique de l'économie politique*⁴. Il peut certes exister des « cultures de classes », mais celles-ci ne sont que des manifestations dérivées du substrat matériel de la structure des rapports de production.

Encore faut-il avoir à l'esprit que la manifestation de traits culturels propres à chaque classe, qui renvoie à la formation d'une conscience de classe, n'a pas de caractère automatique. Ce processus de subjectivation de la classe, qui n'est pas seulement indexé à l'expression d'un sentiment d'appartenance ou d'identité, mais s'inscrit dans un ensemble de pratiques et d'attitudes diffuses, demeure

- 1. Dans sa formulation la plus simple, la conception marxiste de la plus-value du travail correspond à la différence entre la quantité de valeur ajoutée par le travailleur à la marchandise initiale par le travail de transformation qu'il exerce sur elle et la valeur de la force de travail nécessaire pour assurer la reproduction de sa force de travail, matérialisée par son salaire, c'est-à-dire le travail qu'il lui faut fournir pour satisfaire ses besoins et se reproduire. Cette différence correspond à un sur-travail effectué pour le compte du détenteur du capital, littéralement, une plus-value du travail que le capitaliste s'approprie et qui est à la base du profit et du cycle d'accumulation du capital.
- 2. Voir Karl Marx, Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste* [1848], Paris, Le livre de poche, 2012.
- 3. Voir par exemple la structure en sept classes décrite dans *Les Luttes de classes en France*: aristocratie financière, bourgeoisie industrielle, bourgeoisie commerçante, petite bourgeoisie, paysannerie, prolétariat et sous-prolétariat. Voir Karl Marx, *Les Luttes de classes en France* [1850], Paris, Gallimard, 2002.
- 4. Voir Karl Marx, Contribution à la critique de l'économie politique [1859], Paris, Éditions sociales, 1972.

hautement incertain¹. C'est ce que souligneront, au xxe siècle, les philosophes de l'École de Francfort, en revisitant le concept marxiste d'aliénation ou de fausse conscience². Selon ces auteurs, l'exploitation subie par la classe ouvrière dans la sphère de la production se prolonge dans la sphère de la consommation à travers la diffusion par les médias de masse, la publicité et l'industrie de la culture d'aspirations et de représentations standardisées qui participent à l'élaboration d'une vision illusoirement unifiée d'une société débarrassée de son antagonisme de classes³.

Le renouveau de la pensée marxiste sur la composante culturelle des rapports sociaux est fortement lié à l'œuvre d'Antonio Gramsci<sup>4</sup>. Gramsci est, dans la sphère marxiste, le premier auteur à soulever ouvertement, au début des années 1930, la question du déterminisme économique. Plus précisément, Gramsci rejette l'interprétation univoque de la relation entre infrastructure et superstructure, qui reste dominante chez les penseurs marxistes de son temps, et souligne l'importance et l'autonomie de la sphère culturelle dans les rapports de pouvoir, à travers notamment le concept d'hégémonie. Il ne rejette pas pour autant le cœur de l'analyse marxiste, qui situe les rapports de production et d'exploitation au fondement de la structure des classes sociales. Mais pour Gramsci, l'antagonisme de classes ne s'y réduit pas. Il s'appuie aussi sur l'imposition d'une

- 1. C'est en particulier la thèse défendue par le sociologue américain Rick Fantasia, qui montre que la conscience de classe est un processus social émergent, plus diffus et plus complexe que la revendication collective d'une identité. Voir Rick Fantasia, « From Class Consciousness to Culture, Action, and Social Organization », *Annual review of sociology*, 21/1, 1995, p. 269-287.
- 2. La relation entre le concept marxiste d'aliénation, qui désigne la situation du travailleur dépossédé du contrôle sur son travail et le produit de son travail, dans la logique du rapport de production capitaliste, et la notion de fausse conscience évoque la fonction de l'idéologie, qui procède de l'adhésion des exploités à la représentation subjective du monde des exploiteurs. Elle a inspiré divers auteurs situés dans la postérité de Marx. Voir Georg Lukacs, *Histoire et conscience de classe* [1923], Paris, Minuit, 1960. Voir aussi Joseph Gabel, *La Fausse Conscience*, Paris, Minuit, 1962.
  - 3. Voir Max Horkheimer, Theodor W. Adorno, La Dialectique de la raison, op. cit.
- 4. Pour une introduction synthétique à l'œuvre d'Antonio Gramsci, voir George Hoare, Nathan Sperber, *Introduction à Antonio Gramsci*, Paris, La Découverte, 2013.

vision du monde qui ne repose pas seulement ni même principalement sur la contrainte. La lutte des classes se déroule donc aussi sur le terrain des idées et des représentations. Historiquement, la domination de la bourgeoisie procède ainsi à la fois de la conquête du pouvoir économique et de la construction d'une hégémonie culturelle qui rompt avec les valeurs de l'Ancien Régime, à travers la mise en cause des privilèges de la naissance et la valorisation du mérite personnel, notamment, dont l'emprise va bien au-delà des frontières de la bourgeoisie. Les luttes émancipatrices de la classe ouvrière passent selon Gramsci par la construction d'une contre-hégémonie, qui s'enracine dans la culture du peuple, rompt avec les valeurs de la bourgeoisie et s'appuie aussi sur l'action des intellectuels, à laquelle Gramsci accorde une importance prépondérante.

La pensée de Gramsci a constitué une source d'inspiration directe du courant des *cultural studies*, né au sein du Centre for Contemporary Cultural Studies de Birmingham dans le sillage de Richard Hoggart¹ et Raymond Williams². Les auteurs issus de cette tradition accordent une attention particulière aux mouvements contre-culturels de la jeunesse ouvrière³, mais aussi aux produits de l'industrie de la culture de masse et des médias⁴. Ils partagent avec Gramsci le souci des relations entre pouvoir et culture, en soulignant l'autonomie relative de la sphère culturelle, dans laquelle les classes populaires parviennent à construire des stratégies de résistance à la domination subie dans l'ordre des relations économiques.

- 1. Voir Richard Hoggart, La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre [1957], Paris, Minuit, 1970.
- 2. Voir Raymond Williams, Culture and Society, Londres, Chatto and Windus, 1958.
- 3. Voir les travaux de Paul Willis, introduits en France dans les années 1970 : Paul Willis, « L'école des ouvriers », Actes de la recherche en sciences sociales, 24/1, 1978, p. 50-61; id., L'École des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers [1977], Marseille, Agone, 2011.
- 4. Voir par exemple Dick Hebdige, Sous-culture. Le sens du style [1979], Zones, 2008. Pour une synthèse et un prolongement de cette tradition en France, voir Éric Maigret, Éric Macé (dir.), Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde, Paris, Armand Colin, coll. « Médiacultures », 2005.

On retrouve cette même attention à l'autonomie des cultures dominées chez Edward P. Thompson, le grand historien de la classe ouvrière britannique qui souligne l'autonomie relative de la culture ouvrière à l'égard de la culture dominante mais aussi à l'égard de son substrat matériel<sup>1</sup>.

La relégation des ressources culturelles dans l'analyse des relations inégalitaires entre les classes sociales subit un autre ordre de révision dans les prolongements contemporains de la théorie marxiste des classes sociales, qui coïncide avec la survenue de la phase postindustrielle du capitalisme (capitalisme financier et « informationnel<sup>2</sup> »). Les transformations contemporaines du capitalisme s'accompagnent d'un développement des tâches d'expertise et d'encadrement qui ne reposent plus centralement sur l'exploitation de la force physique du travail et d'un démembrement des structures organisationnelles de la grande industrie qui ne cadrent plus avec le modèle caporaliste de management du travail d'atelier<sup>3</sup>. Le schéma de classes proposé par le sociologue américain d'inspiration marxiste Erik Olin Wright s'accorde bien, dans ses versions successives, avec la logique de ces transformations. Formulé à l'origine à la fin des années 1970 et révisé en 1985 et 1997, le modèle proposé par Erik Olin Wright s'appuie sur la distinction de trois critères qui correspondent davantage à la structure contemporaine des rapports de classes que le schéma marxiste classique, dont il reprend le critère central de la propriété du capital auguel s'ajoutent les critères de la maîtrise des compétences d'expertise et celui du contrôle des

<sup>1.</sup> Voir Edward Palmer Thompson, La Formation de la classe ouvrière anglaise [1963], Paris, Seuil, 2012.

<sup>2.</sup> La notion de « capitalisme informationnel » a été proposée par Manuel Castells. Elle désigne l'étape du développement du capitalisme marquée par sa financiarisation et la circulation accélérée des signes (monétaires, d'information, etc.), des biens et des personnes, corrélée à la multiplication des réseaux de transport et de communication et au développement des technologies numériques. Voir Manuel Castells, *L'Ère de l'information*, t. I : *La Société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998.

<sup>3.</sup> Sur la transformation des modèles organisationnels du capitalisme tardif, voir Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

ressources organisationnelles<sup>1</sup>. Sur cette base, le schéma proposé distingue douze catégories dont la délimitation suggère nettement la dimension culturelle des ressources attachées aux deux derniers critères, qui ne relèvent pas du contrôle matériel des moyens de production<sup>2</sup>.

La postérité de l'analyse marxiste des classes sociales trouve enfin dans les travaux d'Aage B. Sørensen un prolongement qui s'accorde encore davantage à la prise en compte de la dimension culturelle de l'inégalité<sup>3</sup>. Sørensen propose une généralisation de la conception marxiste des classes sociales fondée sur le critère de l'antagonisme d'intérêts associé à la relation d'exploitation à travers la notion d'« actif producteur de rente », dont le capital, dans sa forme physique ou dans sa forme financière, n'est qu'une modalité parmi d'autres. Selon cette conception, tous les actifs patrimoniaux n'entrent pas dans la définition d'un rapport de classes. Seuls les actifs dont la détention procure une rente au détriment d'autrui possèdent cette propriété. Autrement dit, toute richesse n'est pas source d'exploitation. Seules le sont les ressources dont la détention crée non seulement une inégalité structurelle et durable, mais crée de surcroît un avantage pour ceux qui en disposent au prix d'un désavantage pour ceux n'en disposent pas. Parmi ces ressources, Sørensen identifie les rentes liées au contrôle de l'offre (par exemple, les rentes de monopole), les rentes liées au contrôle ou à la rétention d'information, mais aussi les rentes liées à aux aptitudes ou au talent ou encore les rentes liées aux diplômes ou à la compétence certifiée,

1. Voir Erik Olin Wright, Class, Crises and the State, Londres, New Left Books, 1978; id., Classes, Londres, New Left Books, 1985; id., Class Counts: Comparative Studies in Class Analyses, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

<sup>2.</sup> Dans sa version la plus aboutie, le schéma d'Erik Olin Wright comprend les douze catégories suivantes : trois catégories de propriétaires indépendants (bourgeoisie, petits employeurs, petite bourgeoisie) auxquelles s'ajoutent neuf catégories de travailleurs salariés (managers experts, superviseurs experts, experts non managers, managers semi-qualifiés, superviseurs semi-qualifiés, travailleurs semi-qualifiés, managers non qualifiés, superviseurs non qualifiés, prolétaires)

<sup>3.</sup> Voir Aage B. Sørensen, « Toward a Sounder Basis for Class Analysis », *American Journal of Sociology*, 105/6, 2000, p. 1523-1558.

qui ont trait, au moins pour partie, à des ressources culturelles. Cette théorie de la rente reprend en le généralisant le raisonnement proposé au début des années 1980 par le sociologue néomarxiste John E. Roemer qui inscrivait lui aussi les bénéfices tirés de l'éducation dans une relation d'exploitation<sup>1</sup>.

## La culture comme frontière et comme marqueur de statut

L'approche wébérienne des classes diffère de l'approche marxiste par l'autonomie qu'elle confère à trois ordres distincts de stratification sociale qui, pour n'être pas parfaitement indépendants les uns des autres, n'en sont pas moins distincts : ordre économique des classes, ordre social des groupes de statut ou de prestige, ordre politique des partis<sup>2</sup>. La définition wébérienne des classes sociales distingue conceptuellement les « classes de possession » et les « classes de production », qui sont toutes deux divisées en classes privilégiées, classes négativement privilégiées et, en position intermédiaire, classes moyennes. La combinaison de ces deux niveaux d'analyse conduit in fine à distinguer quatre classes : « la classe ouvrière », « la petite bourgeoisie », « les techniciens » et « les possédants ». La distinction conceptuelle que Weber établit entre l'ordre des possessions et l'ordre de la production a pour corollaire que la structuration en classes ne dépend pas exclusivement des relations de production, mais aussi des relations de marché pour l'accès à divers types de possessions et d'opportunités. Dès lors, la relation entre les classes n'est pas nécessairement définie par le conflit et

<sup>1.</sup> Voir John E. Roemer, « Property Relations vs. Surplus Value in Marxian Exploitation », *Philosophy & Public Affairs*, 1982, p. 281-313. Ces diverses variantes de l'analyse marxiste décrivent toutefois des formes d'exploitation qui n'entrent pas dans le cadre de la définition de l'exploitation capitaliste, qui suppose l'extraction de plusvalue fondée sur la propriété du capital physique.

<sup>2.</sup> Sur ces questions, voir chap. IV: « Ordres et classes » de l'édition française d'Économie et société, t. 1, Paris, Plon, 1971.

l'antagonisme d'intérêts dans la sphère des rapports de production, qui n'est pas occulté, mais qui n'est pas exclusif de relations de coopération. En outre, les classes sont définies nominalement par un certain nombre de critères objectifs qui ne vont pas nécessairement de pair avec une conscience collective ou une identité subjective de classe indexées sur la coalescence des intérêts individuels en un intérêt supérieur du groupe.

À côté de cet ordre économique des classes, Weber introduit l'ordre social des « groupes de statut » fondé sur le prestige attaché à la naissance, à la profession, au mode de vie ou au niveau d'instruction. C'est de cet ordre statutaire que relève principalement la dimension culturelle des inégalités. Dans une série de travaux menés au début des années 2000, Tak Wing Chan et John Goldthorpe prétendent d'ailleurs que les styles de vie, les goûts, les habitudes culturelles seraient davantage redevables d'une analyse en termes de compétition statutaire qu'en termes de rapports de classes, contrairement par exemple au vote, dont les enjeux s'enracinent directement dans les intérêts de classe<sup>1</sup>. Ainsi, cette compétition statutaire, qui n'est pas sans évoquer les effets d'imitation analysés à peu près à la même époque par Veblen dans ses réflexions sur la dimension ostentatoire de la consommation et des styles de vie<sup>2</sup>, se déroulerait en marge des rapports de classes proprement dits, et ce qui se joue en la matière serait davantage de l'ordre de l'émulation que du conflit.

Le troisième ordre, enfin, celui des partis, renvoie à la formation de groupements dédiés à la conquête ou l'influence du pouvoir. La distinction conceptuelle entre classe, statut et parti n'exclut pas une assez forte convergence de ces trois ordres de stratification dans la réalité des groupes sociaux concrets, comme on le voit dans certaines opérationnalisations contemporaines de la notion de classe

<sup>1.</sup> Voir Tak Wing Chan, John H. Goldthorpe, « Class and Status: The Conceptual Distinction and its Empirical Relevance », *American Sociological Review*, 72/4, 2007, p. 512-532.

<sup>2.</sup> Voir Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir* [1899], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1970.

qui s'inspirent de cette tradition. C'est notamment le cas du schéma de classes élaboré par John Goldthorpe et deux de ses collègues, Robert Erikson et Lucienne Portocarrero à la fin des années 1970¹, généralement désigné par l'acronyme EGP. Ce schéma de classe est au fil des ans devenu, à l'échelle internationale, le mode dominant de codification des classes sociales, dans les études sociologiques, mais aussi dans la statistique publique, au point que la nomenclature européenne des professions et catégories socioprofessionnelles dite nomenclature ESeG (European Socioeconomic Groups) élaborée au sein de la direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire (Eurostat), en est une émanation très directe².

Dans le schéma EGP comme dans la nomenclature ESeG, la classe sociale est référée à la classification des groupes de professions, à travers le critère de la nature de la relation d'emploi, qui distingue les catégories relevant d'un contrat de travail et de celles qui relèvent ce que Goldthorpe désigne par la notion de « relation de service ». Alors que le contrat de travail, qui s'applique prioritairement aux métiers d'exécution les moins qualifiés, repose sur l'échange d'un certain montant de salaire contre une certaine quantité d'heures de travail qui fait l'objet d'un contrôle très strict et confère une faible marge d'autonomie à l'exécutant dans l'exercice de sa tâche, la relation de service s'applique à toutes les activités, moyennement ou hautement qualifiés, pour lesquelles l'échange s'établit sur la base d'une plus grande autonomie et d'un contrôle beaucoup plus relâché de l'exécution de tâches plus qualifiées, dont la mesure s'effectue davantage à l'aune de la prestation effectuée qu'à celle de la quantité

<sup>1.</sup> Voir Robert Erickson, John Goldthorpe, Lucienne Portocarrero, « Intergenerational Class Mobility in Three Western European Societies », *British Journal of Sociology*, 30/4, 1979, p. 415-441.

<sup>2.</sup> Sur la genèse conflictuelle de cette nomenclature et sa filiation goldthorpienne, voir C. Brousse, « Réflexion sur la nomenclature socio-économique européenne en gestation », Revue française de socio-économie, 10, 2012, p. 241-242; Étienne Penissat, Jay Rowell, « The Creation of a European Socio-economic Classification: Limits of Expert-Driven Statistical Integration », Journal of European Integration, 37/2, 2015, p. 281-298.

de travail fournie<sup>1</sup>. La nature de la relation d'emploi détermine ainsi divers aspects des conditions de vie propres aux différentes classes (niveau de revenu, autonomie, mais aussi prestige), de sorte que la séparation analytique de l'ordre de la classe et de celui du statut ne se manifeste pas dans des groupes distincts.

L'articulation des différents niveaux de stratification s'observe plus particulièrement dans l'étude des flux de mobilité sociale qui, dans l'approche inspirée de Goldthorpe, est un puissant révélateur de la structure inégalitaire des relations entre les classes et de la rigidité des frontières qui les sépare les unes des autres. L'analyse des freins à la mobilité donne en effet à voir les mécanismes de clôture sociale qui ne se fondent pas nécessairement sur des procédures explicites, comme il en existe néanmoins un certain nombre, comme dans le cas de la régulation de l'accès à certaines professions par le contrôle de la distribution des diplômes ou des licences d'exercice. ou encore dans le cas de la limitation de l'accès à certains marchés professionnels par le biais d'un monopole d'embauche syndical. notamment. D'autres obstacles, beaucoup plus diffus, n'en constituent pas moins des barrières extrêmement solides entre les classes sociales<sup>2</sup>. Ces obstacles ont trait aux formes de connivence qui se manifestent dans l'orientation des goûts ou des styles de vie, les manières de s'exprimer ou de se comporter, bref dans un ensemble de caractéristiques culturelles qui, dans une grande variété de circonstances de la vie sociale, à l'école ou dans la vie professionnelle, dans les situations d'embauches, ou même encore dans les relations amicales ou amoureuses, fonctionnent comme des marqueurs de statut et favorisent la clôture des groupes sociaux sur eux-mêmes. En France, les travaux de Michel Pincon et Monique Pincon-Charlot

<sup>1.</sup> Voir John H. Goldthorpe, Abigail McKnight, « The Economic Basis of Social Class », in Stephen L. Morgan, David B. Grusky, Gary S. Fields, Mobility and Inequality: Frontiers of Research in Sociology and Economics, Stanford, Stanford University Press, 2006, p. 109-136.

<sup>2.</sup> Pour une synthèse sur ces questions, voir Michèle Lamont, Virág Molnár, « The Study of Boundaries in the Social Sciences », *Annual Review of Sociology*, 28/1, 2002, p. 167-195.

sur les formes de maintien de l'entre-soi des strates supérieures de la bourgeoisie peuvent notamment se lire dans cette optique, même s'ils constituent sans doute un cas limite<sup>1</sup>. Il n'est pas nécessaire d'être en présence de stratégies à ce point délibérées des acteurs pour que les affinités culturelles exercent des effets de clôture sociale qui résultent le plus souvent de conduites qui ne sont pas intentionnellement orientées vers cette fin mais produisent des résultats équivalents.

Ces effets revêtent de surcroît un caractère assez largement cumulatif et auto-entretenu qui s'alimente des interactions de la vie ordinaire au cours desquels se construisent et se renforcent toute une série de stéréotypes de classe, de genre, d'ethnie ou de « race » dont le cas limite s'incarne dans la logique du stigmate<sup>2</sup>. Bien des situations de la vie courante s'apparentent ainsi à des épreuves d'évaluation réciproque qui fondent ou renforcent les croyances attachées aux différentes catégories d'acteurs et de groupes qui, par les biais d'association et de sélection qui les accompagnent, engendrent à leur tour l'inégalité de statut ou de prestige de ces catégories<sup>3</sup>. Ainsi, la constitution des inégalités n'opère-t-elle pas seulement au niveau de l'accès aux ressources, mais aussi au niveau de la reconnaissance, de la dignité, de la légitimité ou de l'intégration culturelle<sup>4</sup>. Ces mécanismes de clôture sociale attachés à la mobilisation et au partage répété de systèmes de conventions<sup>5</sup>, de schèmes de pensée, d'identification, d'évaluation et de catégorisation ne se

- 1. Voir Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, Sociologie de la bourgeoisie, Paris, La Découverte, 2016.
- 2. Voir Goffman Erving, Stigmate. Les usages sociaux des handicaps [1963], Paris, Minuit, 1975.
- 3. Voir Cecilia L. Ridgeway, « Linking Social Structure and Interpersonal Behavior: A Theoretical Perspective on Cultural Schemas and Social Relations », Social Psychology Quarterly, 69/1, 2006, p. 5-16; Douglas S. Massey, Categorically Unequal: The American Stratification System, New York, Russell Sage Foundation, 2007.
- 4. Voir Michèle Lamont, Stefan Beljean, Matthew Clair, « What Is Missing? Cultural Processes and Causal Pathways to Inequality », *Socio-Economic Review*, 12/3, 2014, p. 573-608.
- 5. Au sens que Luc Boltanski et Laurent Thévenot donnent à la notion de conventions. Voir Laurent Thévenot, Luc Boltanski, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris. Gallimard, 1991.

situent donc pas seulement, tant s'en faut, dans l'ordre symbolique. Ils aboutissent aussi à des formes tout à fait tangibles d'exclusion, de discrimination et de ségrégation qui affectent très directement l'allocation des ressources et contribuent à produire ou renforcer les clivages structurants de nos sociétés : rapports de classe, inégalités de genre, ségrégations ethno-raciales, etc.<sup>1</sup>.

Du point de vue de la division de la société en classes, l'autonomie de la composante culturelle attachée à ces mécanismes de clôture sociale – que l'on peut analytiquement renvoyer à la dimension statutaire de la stratification mais qui reste attachée à des groupes concrets qui se confondent souvent avec la réalité vécue des classes sociales – tient aussi au fait qu'elle ne s'inscrit pas systématiquement dans une relation d'exploitation au sens marxiste du terme. Elle implique certes la monopolisation d'accès par certains groupes de l'accès à des ressources et des opportunités dont d'autres groupes sont exclus, mais elle n'implique pas nécessairement un rapport de subordination des seconds aux premiers<sup>2</sup>.

## Volume et structure des capitaux

La composante culturelle des inégalités n'est sans doute nulle part autant mise en avant que dans la sociologie de Pierre Bourdieu et dans les travaux qui s'en inspirent. Pierre Bourdieu a élaboré,

- 1. Voir Michèle Lamont, Stefan Beljean, Matthew Clair, « What Is Missing? », art. cit.
- 2. Les mécanismes qui sont décrits ici évoquent les deux mécanismes distincts de formation des inégalités décrits par Charles Tilly. La relation d'exploitation, d'une part, suppose la capacité à contrôler l'activité d'autrui et à en tirer un bénéfice qui repose sur le fait qu'autrui se voit dessaisi du résultat de son activité ou d'une partie de celui-ci. La monopolisation des opportunités ou *opportunity hoarding*, d'autre part, correspond au processus de clôture sociale par lequel un acteur ou groupe d'acteurs monopolise l'accès à certaines ressources et en tire un bénéfice qui est très directement lié à l'exclusion des autres acteurs ou groupes d'acteurs. À la différence de la relation d'exploitation, la monopolisation des opportunités ne requiert cependant ni le contrôle de l'activité d'autrui, ni la dépossession de son résultat. Voir Charles Tilly, *Durable inequality*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1998.

en particulier à partir de *La Distinction*, une théorie des classes sociales d'autant plus originale qu'il n'en a jamais explicitement revendiqué l'ambition<sup>1</sup>. En toute rigueur, l'approche de Bourdieu ne relève pas à proprement parler d'une sociologie des classes sociales et se démarque des approches traditionnelles en la matière sur trois points principaux<sup>2</sup>.

Elle se démarque tout d'abord de l'économisme de la théorie marxiste des classes sociales en insistant sur la pluralité des dimensions, ou pour employer le vocabulaire de Bourdieu, des « champs » qui structurent la vie sociale. Chacun de ces champs est organisé autour de la rivalité pour l'accès à un type particulier de ressource : capital économique, capital culturel et capital social, principalement<sup>3</sup>. Cette approche se démarque ensuite des approches catégorielles ordinaires des classes fondées sur la délimitation de frontières entre des groupes envisagés comme des réalités substantielles au profit d'une approche relationnelle qui s'appuie sur les positions relatives qu'occupent les personnes dans les différents champs de la vie sociale, c'est-à-dire sur la place qu'elles occupent dans la distribution des différentes espèces de capitaux (capital économique, capital culturel et capital social). Elle se démarque enfin de l'approche nominaliste des classes définies à partir de critères objectifs au profit d'une approche constructiviste qui prend en considération les identités et les appartenances collectives vécues et revendiquées par les acteurs.

Cette approche constructiviste et inductive, qui s'enracine dans l'observation et la description de la vie sociale, a partie liée avec certaines options méthodologiques, en particulier le recours aux

- 1. Voir Pierre Bourdieu, La Distinction, op. cit.
- 2. Voir Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des "classes" », Actes de la recherche en sciences sociales, 52/1, 1984, p. 3-14.
- 3. Le capital économique désigne l'ensemble des ressources économiques d'un individu, c'est-à-dire, ses revenus et son patrimoine. Le capital social désigne l'ensemble des relations personnelles qu'un individu peut mobiliser dans son intérêt. Le capital culturel désigne l'ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu, qui sont pour partie sanctionnées par des diplômes. La notion de capital culturel fait l'objet de développements plus approfondis dans le chapitre suivant.

méthodes d'analyse factorielles des correspondances<sup>1</sup>, que Bourdieu a beaucoup mobilisé à partir de la fin des années 1970 notamment pour opérationnaliser sa théorie des champs<sup>2</sup>. Sans entrer dans le détail, ces méthodes d'exploration de grand corpus de données statistiques, que l'on qualifie aussi parfois de méthodes d'analyse géométrique, pour souligner leur composante graphique, sont particulièrement bien adaptées à l'analyse d'espaces sociaux multidimensionnels, dans lesquels les positions des individus découlent d'une multitude de propriétés dont la structuration ne se lit pas de manière immédiate. Elles consistent à analyser les ressemblances et dissemblances entre individus caractérisés par un certain nombre de propriétés, qui peuvent inclure leur profession, leur niveau de revenu et de patrimoine, leurs titres scolaires, certaines caractéristiques relatives à leur origine et à leur trajectoire sociale, certains traits de leur mode de vie, etc.

Ces méthodes permettent de ramener l'extrême complexité de la distribution des propriétés de vastes populations, comme c'est le cas par exemple avec les données des recensements de population ou des enquêtes statistiques portant sur des échantillons représentatifs de grande taille, à une suite de facteurs synthétiques qui résument l'information contenue dans les bases de données initiales en suggérant comment certains types de caractéristiques et certains types de personnes tendent à être statistiquement associés ou au contraire, dissociées. Cette démarche ne s'appuie en outre pas nécessairement exclusivement sur les caractéristiques objectives des personnes, mais peut aussi tenir compte des procédures ordinaires de classement social que les individus s'appliquent à eux-mêmes et à leurs semblables, ou

<sup>1.</sup> Les méthodes d'analyse factorielle des correspondances ont été mise au point à partir des années 1960 par le mathématicien français Jean-Paul Benzécri. Elles ont été mobilisées dans des domaines variés, notamment en linguistique et en sciences sociales. Voir Brigitte Escofier, Jérôme Pagès, Analyses factorielles simples et multiples. Objectifs, méthodes et interprétation, Paris, Dunod, 2008 ; Brigitte Le Roux, Analyse géométrique des données multidimensionnelles, Paris, Dunod, 2014.

<sup>2.</sup> Voir Julien Duval, « L'analyse des correspondances et la construction des champs », Actes de la recherche en sciences sociales, 5, 2013, p. 110-123.

des classifications produites dans la vie sociale, par les conventions, les accords ou les statuts professionnels, notamment. Cette approche n'est pas purement spéculative. Elle a notamment été mobilisée très concrètement en France à diverses reprises à l'occasion de l'élaboration ou de la révision des nomenclatures de catégories sociales et professionnelles dans le cadre des institutions de la statistique publique<sup>1</sup>. En France et à l'étranger, elle a inspiré un certain nombre de travaux et de recherches, souvent centrées sur l'étude des élites et des classes supérieures, en Europe du Nord, notamment<sup>2</sup>. Elle a aussi été à l'origine, au Royaume-Uni, de la formulation d'une alternative ambitieuse – mais controversée – aux schémas de classe existants, dans le cadre du Great British Class Survey piloté entre autres par le sociologue britannique Mike Savage<sup>3</sup>.

De cette approche, il ressort une théorie pluridimensionnelle de l'espace social qui articule le volume et la structure des ressources, selon la représentation initialement popularisée par *La Distinction*. Cet espace est structuré en premier lieu par un principe hiérarchique qui situe les individus selon la quantité de ressources dont ils disposent, de quelque nature qu'elles soient, et en second lieu, par le poids relatif de leurs ressources économiques et culturelles. C'est du croisement des deux dimensions principales de structuration de l'espace social tel que décrit dans *La Distinction* que dérive notamment le découpage des différentes classes étagées sur la

- 1. Voir en particulier les travaux préparatoires d'Alain Desrosières et Laurent Thévenot à la refonte de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles françaises en 1982 *in* Alain Desrosières, Laurent Thévenot, *Les Catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, 1988.
- 2. Voir par exemple Johs Hjellbrekke, Brigitte Le Roux, Olav Korsnes, Frédéric Lebaron, Lennart Rosenlund, Henry Rouanet, « The Norwegian Field of Power Anno 2000 » European Societies, 9/2, 2007, p. 245-273.
- 3. Voir Mike Savage, Fiona Devine, Niall Cunningham, Mark Taylor, Yaojun Li, Johs Hjellbrekke, Brigitte Le Roux, Sam Friedman, Andrew Miles, « A New Model of Social Class? Findings from the BBC's Great British Class Survey Experiment », Sociology, 47/2, 2013, p. 219-250. Voir aussi Mike Savage, Social Class in the 21st Century, Londres, Penguin, 2015. Pour un commentaire critique du Great British Class Survey, voir aussi Colin Mills, « The Great British Class Fiasco: A Comment on Savage et al. », Sociology, 48/3, 2014, p. 437-444.

première dimension de l'espace social – classes dominantes et classes dominées, dans le vocabulaire de Bourdieu - en « fractions » qui se différencient selon la part relative des capitaux économiques et culturels, fractions dominées, dans lesquelles prédomine le capital culturel vs. fractions dominantes, où l'emporte le capital économique. Ainsi les classes supérieures voient-elles s'opposer, en vertu de cette deuxième dimension de la stratification de l'espace social, les enseignants aux gros commerçants, les universitaires aux chefs d'entreprise, par exemple, les professions libérales, qui se trouvent à la fois richement dotées sur le plan des ressources culturelles, du fait des diplômes qui réglementent l'accès à leur exercice, et sur le plan des ressources matérielles, du fait des ressources économiques requises par l'activité indépendante, occupant une position intermédiaire entre ces deux pôles. L'articulation de ce double principe, qui s'applique encore assez efficacement à la description des classes movennes, au sujet desquelles Pierre Bourdieu oppose la petite bourgeoisie traditionnelle, à dominante économique, et la petite bourgeoisie nouvelle, à dominante culturelle, s'avère toutefois d'application plus limitée s'agissant des classes populaires<sup>1</sup>.

Comme on le perçoit à l'énoncé de cette liste de classes et de « fractions » de classes, la rupture avec les approches catégorielles ordinaires de la stratification et des inégalités n'est jamais totale. Les approches catégorielles sont toujours rendues plus ou moins nécessaires par les besoins de la description, notamment statistique, d'un espace social multidimensionnel dont la représentation demeure sinon relativement abstraite. Par ailleurs, cet espace, aussi multidimensionnel soit-il, demeure principalement structuré par sa première dimension, qui hiérarchise d'abord les positions sociales par le volume global des ressources qui leur est attaché, volume global qui est lui-même d'abord indexé au volume des ressources économiques².

<sup>1.</sup> Pour une tentative en ce sens, voir néanmoins Jan Rupp, « Les classes populaires dans un espace social à deux dimensions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 109/1, 1995, p. 93-98.

<sup>2.</sup> Si l'on garde à l'esprit l'affinité qui lie cette approche conceptuelle de la stratification sociale et les méthodes d'analyse géométrique des données, cette hiérarchisation

Exprimé dans le vocabulaire de la théorie des champs, cela conduit Bourdieu à considérer que le champ économique tend à imposer sa logique et sa structure aux autres champs, qui ne disposent jamais à son égard que d'une autonomie relative<sup>1</sup>. Si la composante culturelle des inégalités n'est nulle part aussi nettement mise en avant que dans la théorie de Bourdieu, il convient ainsi de ne pas oublier qu'elle y demeure néanmoins structurellement seconde.

Mais la contribution des ressources culturelles s'apprécie aussi à l'aune du renfort symbolique que celles-ci apportent aux inégalités sociales. Cette contribution est particulièrement puissante dans des sociétés tertiaires d'emploi qualifié et d'éducation massifiée dans lesquelles les positions sociales apparaissent pour une grande part comme la rétribution de la valeur et du mérite, en particulier scolaire, de leurs occupants. Cette conception méritocratique des inégalités est assez fortement ancrée aujourd'hui dans les représentations et les justifications ordinaires des inégalités. La culture opère ainsi également comme une ressource de légitimation de l'inégalité, qui vient en quelque sorte atténuer la brutalité des inégalités sociales de naissance et de fortune et en dissimuler la nature véritable en les parant de la vertu de la culture et du mérite scolaire. Cet argumentaire est au cœur de la critique de la méritocratie scolaire que Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron ont initié dans les années 1970<sup>2</sup>. Le travail symbolique de justification des inégalités est sans doute toutefois plus ouvert et son issue plus indéterminée que ne le suggère la critique de la méritocratie scolaire qui, aussi fondée soit-elle, n'épuise pas l'analyse des fonctions sociales de l'École. Les ressources culturelles et scolaires peuvent aussi malgré tout être mobilisées comme des ressources de résistance et d'émancipation et,

des principes de structuration de l'espace social est une conséquence directe de ce que les facteurs d'une analyse factorielle des correspondances sont ordonnés. Le premier facteur rend compte d'une part plus grande de la dispersion (ou variance) des observations sur laquelle porte l'analyse que le deuxième, qui rend lui-même compte d'une part plus importance que le troisième, et ainsi de suite.

<sup>1.</sup> Voir Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des "classes" », art. cit.

<sup>2.</sup> Voir Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, La Reproduction, op. cit.

comme nous le verrons dans la suite de l'ouvrage, la diffusion de l'éducation et de la culture ne se réduit pas à un travail idéologique de justification des inégalités.

En définitive, la dimension culturelle des inégalités fait inévitablement l'objet d'une attention plus grande dans des sociétés où, comme c'est le cas dans un nombre croissant de sociétés contemporaines, les aspects non strictement matériels de la vie sociale et économique, en particulier l'accès aux ressources éducatives, semblent conditionner beaucoup plus largement les destins individuels que dans des stades antérieurs de leur histoire, où, en dehors des classes dirigeantes, l'immense majorité de la population se trouvait radicalement éloignée de cette catégorie de ressources et voyait son sort étroitement conditionné par ses conditions matérielles d'existence. Il s'est produit au cours de la deuxième moitié du xxe siècle une forme de scolarisation des rapports sociaux qui n'épargne quasiment aucun secteur de la société ni aucun compartiment de la vie sociale<sup>1</sup>. L'apparition de conflits de répartition qui n'ont plus pour objet exclusif le contrôle de la propriété physique des moyens de production et des sources matérielles du pouvoir ne signifie pas que tout différent d'ordre culturel est un conflit de pouvoir. Il convient de garder à l'esprit que toute différence culturelle n'est pas nécessairement source d'inégalité. Une différence n'est source d'inégalité que lorsqu'elle produit des avantages et désavantages dissymétriques entre des personnes ou des catégories de personnes qui créent un sentiment d'injustice chez celles qui s'estiment désavantagées. Du point de vue de l'analyse des inégalités, les différences culturelles qui retiennent l'attention sont ainsi celles qui créent des déséquilibres durables dans les opportunités sociales,

<sup>1.</sup> Voir à ce sujet la thèse défendue par David P. Baker, qui souligne l'aspect dynamique de ce processus de scolarisation, dès lors que l'augmentation du niveau d'éducation se diffuse à tous les niveaux ou presque de la hiérarchie des emplois, transforme la nature de travail et des relations de travail, fait naître de nouveaux besoins et accroît la demande adressée aux secteurs de production les plus intensifs en travail qualifié. Voir David P. Baker, « The Educational Transformation of Work: Towards a New Synthesis », *Journal of Education and Work*, 22/3, 2009, p. 163-191.

professionnelles ou économiques auxquelles elles sont associées. Ces déséquilibres sont d'autant plus durables qu'ils portent sur des ressources qui ont la double particularité d'être cumulables et transmissibles, c'est-à-dire de constituer ce qu'il est convenu d'appeler un capital.